

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 02188 Numéro SIREN : 388 273 161 Nom ou dénomination : MARNE DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2022 sous le numéro de dépôt 35292

"MARNE DISTRIBUTION"

Société par Actions Simplifiée au Capital de €.900.000
Siège Social : 1 et 3 avenue du Bicentenaire 1789/1989
94380 BONNEUIL SUR MARNE

388 273 161 RCS CRETEIL

**COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the 'COPIE CERTIFIEE CONFORME' stamp.

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise : SAS MARNE DISTRIBUTION

Adresse de l'entreprise : 1-3 AVENUE DU BICENTENAIRE 1789-1989 94380 BONNEUIL-SUR-MER

Numéro SIRET : 3 8 8 2 7 3 1 6 1 0 0 0 2 5

Exercice N des le, 3 1 0 3 2 0 2 2

Néant ☐ *

		But 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terreins	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	5 445 038
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	52 772
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Avances et acomptes	AX	AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	4 166 478
Créances rattachées à des participations		BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE	91 169	
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières *		BH	BI	411 612	
TOTAL (II)		BJ	BK	5 445 038	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	249 868
		Autres créances (3)	BZ	CA	5 869 525
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	31 311
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
		TOTAL (III)	CJ	CK	6 150 704
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
		Frais de remboursement des obligations (V)	CM		
Écarts de conversion actif *		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	5 445 038	
Remois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2022

Désignation de l'entreprise		SAS MARNE DISTRIBUTION		Exercice N	
				Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 900 000...)	DA	900 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	90 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	612		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	3 986 224		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 558 077		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	7 534 914		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 488		
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs BI)	DV	3 726 315		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 357		
	Dettes fiscales et sociales	DY	562 162		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 520		
Autres dettes	EA	2 212			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	4 339 053		
	(V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 873 967		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 339 053			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 488			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SAS MARNE DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	3 780 508	FH	FI	3 780 508
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 780 508	FK	FL	3 780 508
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 780 509
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	455 557	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	697 585	
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions	GA	294 419		
			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)			GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 447 561
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	2 332 948	
Opération encombrante	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	938 571	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	538	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	939 109	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	6 991	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	6 991	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	932 118	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	3 265 066	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS MARNE DISTRIBUTION		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	11 623		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	79 034		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	90 657		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(90 657)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices *				HK	616 332		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 719 619		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 161 541		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	2 558 077		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
			Crédit bail immobilier		HQ	28 853	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	23 710	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	6 851	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des FMB innovantes (art. 217 octies)			RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe :)			Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
REGULARISATION DIVERSE - CHEQUE				11 623			
TITRES MARNELEC RADIATION				79 034			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Terrain	Non amortissable
Agencement des constructions	de 05 à 15 ans

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 mars 2022. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2021 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1^{er} avril 2021.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

INTEGRATION FISCALE

La société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe BONNEUIL EXPANSION depuis le 01/04/2008.

Au sens de l'Art. 223 A du CGI, la SAS BONNEUIL EXPANSION, tête du groupe, se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû du groupe.

AUTRES INFORMATIONS

Conclusion d'un contrat de crédit-bail immobilier en date du 28/4/2021 dans le cadre de l'acquisition en VEFA d'un ensemble d'immobilier pour un montant de 5 865 000 euros relatif à la création d'un hypermarché situé à YERRES.

0

SAS MARNE DISTRIBUTION

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2022

Désignation de l'entreprise **SAS MARNE DISTRIBUTION** Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						Consécutive à une réévaluation primitive au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF					
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO					
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP	6 338 996	KQ		KR	107 274				
			Dont Composants M3	KS		KT		KU					
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV		KW		KX					
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KY		KZ		LA					
		Matériel de transport *		LB		LC		LD					
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF		LG					
		Emballages récupérables et divers *		LH	106 172	LI		LJ					
	Immobilisations corporelles en cours		LK		LL		LM						
	Avances et acomptes		LN	6 445 168	LO		LP	107 274					
	TOTAL III												
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T					
Autres participations			8U	4 245 502	8V		8W	10					
Autres titres immobilisés			1P	91 143	1R		1S	26					
Prêts et autres immobilisations financières			1T	411 612	1U		1V						
TOTAL IV			LQ	4 748 257	LR		LS	36					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	11 193 425	ØH		ØJ	107 311					

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions, fin de location ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	6 446 270	MI		
			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	53 400	NA	52 772	NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	53 400	NH	6 499 042	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IO		ØX	79 034	ØY	4 166 478	ØZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C	91 169	2D		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	411 612	2G		
TOTAL IV			I3		NJ	79 034	NK	4 669 259	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	132 434	ØL	11 168 301	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2022

Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS MARNE DISTRIBUTION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAS MARNE DISTRIBUTION

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2022

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MARNE DISTRIBUTION										Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PI		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	5 150 619	PW	294 419	PX		PY	5 445 038		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	5 150 619	QV	294 419	QW		QX	5 445 038		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	5 150 619	ØP	294 419	ØQ		ØR	5 445 038		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS		REPRISES								
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais établissements	MB	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RQ	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL							NO			
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY			Total général non venant (NW - NY)	NZ		
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*											
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à éteindre						Z9		Z8			
Paiements de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS MARNE DISTRIBUTION		Néant ☒			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MARNE DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX	249 868	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	17 610
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	5 851 915	
	Charges constatées d'avance	VS		
	TOTAUX		VT	6 531 005
	RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		
		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	6 488	
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	31 128	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	39 357	
Personnel et comptes rattachés		8C		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	413 149	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	149 013	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 520	
Groupe et associés (2)		VI	3 695 187	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 212	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	4 339 053	
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	

SAGE Expert-comptables Janvier 2022

MARNE DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au Capital de €900.000
Siège Social : 1 et 3 avenue du Bicentenaire 1789/1989
94380 BONNEUIL SUR MARNE
388 273 161 RCS CRETEIL

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022 ET RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à €2.558.077,28 de la manière suivante :

- à distribuer aux associés à titre de dividendes.....€1.200.000,00
- à la réserve facultative€1.358.077,28

Chaque action donnera droit à son titulaire à un dividende de €20,
Les dividendes sont payables au siège social à compter du 1^{er} octobre 2022.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur :

1 - les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit "flat tax" de 30 % regroupant :

*le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €50 000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €75 000 pour les couples soumis à imposition commune.

*les prélèvements sociaux de 17,20 %, les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à €90.000, soit à 10% du capital social,
- la réserve indisponible reste fixée à €612,25,
- le poste "Autres réserves" est porté de €3.986.224,23 à €5.344.301,51.

En outre, les dividendes suivants ont été distribués aux associés au cours des trois derniers exercices, à savoir :

<i>Date de l'assemblée</i>	<i>Dividende global</i>	<i>Dividende par action</i>
28/09/2019	€1.020.000	€17
14/11/2020	€1.020.000	€17
29/09/2021	€1.020.000	€17

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



BLANCHARD
BOULON
COGEPARC
EFFINANCE

COGEPARC

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes
Inscrite à l'Ordre des
Experts-comptables et à la
Compagnie Régionale de Lyon

L Y O N
Le Thelemos - CP 202
12, quai du Commerce
69336 Lyon Cedex 08
Tél. +33 (0)4 72 53 25 50
Fax +33 (0)4 72 53 25 51

L A G N I E U
56 avenue de l'Etraz
01150 Lagnieu
Tél. +33 (0)4 74 40 32 32
Fax +33 (0)4 74 40 32 33

C R É M I E U
19, cours Baron Raverat
38460 Crémieu
Tél. +33 (0)4 74 92 43 74
Fax +33 (0)4 72 53 25 51

ST-GENIS-LAVAL
55, avenue Chanoine Cartellier
Bâtiment 2 B
69230 St Genis Laval
Tél. +33 (0)4 82 53 74 06

cabinet@cogeparc.com
www.cogeparc.com

SA au capital de 205 500 €
RCS Lyon B 964 501 308
TVA N° FR47 964 501 308

SAS MARNE DISTRIBUTION

1 & 3 Avenue du Bicentenaire

94380 BONNEUIL SUR MARNE

EXERCICE SOCIAL

Du 1^{er} Avril 2021 au 31 Mars 2022

SAS MARNE DISTRIBUTION

S O M M A I R E

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	1
- Etats financiers au 31 Mars 2022	5
- Rapport Spécial sur les conventions réglementées	23

* * * * *

SAS MARNE DISTRIBUTION**SAS MARNE DISTRIBUTION****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Mars 2022

À l'Assemblée Générale de la société MARNE DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par notre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MARNE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

SAS MARNE DISTRIBUTION

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

SAS MARNE DISTRIBUTION

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SAS MARNE DISTRIBUTION

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 15 Septembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
COGEPARC

Christian LAURAIN, Associé



SAS MARNE DISTRIBUTION

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	0,15		0,15	0,15	
Constructions	6 446 270,21	5 445 038,16	1 001 232,05	1 188 376,23	- 187 144
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours	52 772,05		52 772,05	106 172,05	- 53 400
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	4 166 477,59		4 166 477,59	4 245 501,83	- 79 024
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	91 168,73		91 168,73	91 142,73	26
Prêts					
Autres immobilisations financières	411 612,35		411 612,35	411 612,35	
TOTAL (I)	11 168 301,08	5 445 038,16	5 723 262,92	6 042 805,34	- 319 542
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	249 867,97		249 867,97	269 344,78	- 19 477
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				92 288,92	- 92 289
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	17 609,85		17 609,85	61 538,02	- 43 928
. Autres	5 851 914,69		5 851 914,69	4 191 582,89	1 660 332
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	31 311,27		31 311,27	40 621,57	- 9 310
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	6 150 703,78		6 150 703,78	4 655 376,18	1 495 328
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	17 319 004,86	5 445 038,16	11 873 966,70	10 698 181,52	1 175 785

SAS MARNE DISTRIBUTION

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 900 000,00)	900 000,00	900 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	90 000,00	90 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	612,25	612,25	
Autres réserves	3 986 224,23	3 357 511,81	628 712
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	2 558 077,28	1 648 712,42	909 365
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	7 534 913,76	5 996 836,48	1 538 077
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	6 487,50	106 922,44	- 100 435
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	31 128,13	28 270,99	2 857
. Associés	3 695 186,56	3 712 213,56	- 17 027
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 357,11	16 099,00	23 258
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	413 149,12	66 053,00	347 096
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	149 013,00	174 110,00	- 25 097
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 520,00		2 520
Autres dettes	2 211,52	597 676,05	- 595 465
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	4 339 052,94	4 701 345,04	- 362 292
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	11 873 966,70	10 698 181,52	1 175 785

SAS MARNE DISTRIBUTION

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	Variation absolue	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	3 780 508,21		3 780 508,21	4 273 763,15	- 493 255	-11,54
Chiffres d'affaires Nets	3 780 508,21		3 780 508,21	4 273 763,15	- 493 255	-11,54
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			1,07	1,00		7,00
Total des produits d'exploitation (I)			3 780 509,28	4 273 764,15	- 493 255	-11,54
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			455 557,04	2 034 355,23	-1 578 798	-77,61
Impôts, taxes et versements assimilés			697 585,00	850 378,00	- 152 793	-17,97
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations			294 418,68	279 984,88	14 434	5,16
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			0,35	0,06		483,33
Total des charges d'exploitation (II)			1 447 561,07	3 164 718,17	-1 717 157	-54,26
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			2 332 948,21	1 109 045,98	1 223 902	110,36
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			938 571,20	916 877,20	21 694	2,37
Produits des autres valeurs mobilières et créances			538,05	321,69	216	67,26
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			939 109,25	917 198,89	21 910	2,39
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			6 991,36	4 613,45	2 378	51,54
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			6 991,36	4 613,45	2 378	51,54
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			932 117,89	912 585,44	19 532	2,14
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			3 265 066,10	2 021 631,42	1 243 435	61,51

SAS MARNE DISTRIBUTION

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		12 276,00	- 12 276	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital		463 599,00	- 463 599	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		475 875,00	- 475 875	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 622,58		11 623	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	79 034,24		79 034	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	90 656,82		90 657	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-90 656,82	475 875,00	- 566 532	-119,05
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	616 332,00	848 794,00	- 232 462	-27,39
Total des Produits (I+III+V+VII)	4 719 618,53	5 666 838,04	- 947 220	-16,72
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	2 161 541,25	4 018 125,62	-1 856 584	-46,21
RESULTAT NET	2 558 077,28	1 648 712,42	909 365	55,16
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier	28 852,99	1 433 042,23	-1 404 189	-97,99

Annexe aux comptes annuels

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022 dont le total est de 11 873 966,70 euros.
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 2 558 077,28 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail immobilier
- Engagements financiers
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Terrain Agencement des constructions	Non amortissable de 05 à 15 ans
---	------------------------------------

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

SAS MARNE DISTRIBUTION

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 mars 2022. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2021 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1^{er} avril 2021.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

INTEGRATION FISCALE

La société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe BONNEUIL EXPANSION depuis le 01/04/2008.

Au sens de l'Art. 223 A du CGI, la SAS BONNEUIL EXPANSION, tête du groupe, se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû du groupe.

AUTRES INFORMATIONS

Conclusion d'un contrat de crédit-bail immobilier en date du 28/4/2021 dans le cadre de l'acquisition en VEFA d'un ensemble d'immobilier pour un montant de 5 865 000 euros relatif à la création d'un hypermarché situé à YERRES.

SAS MARNE DISTRIBUTION

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains	0		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	6 338 996		107 274
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers	106 172		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	6 445 168		107 274
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	4 245 502		10
Autres titres immobilisés	91 143		26
Prêts et autres immobilisations financières	411 612		
TOTAL	4 748 257		36
TOTAL GENERAL	11 193 425		107 311

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains			0	0
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			6 446 270	
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers		53 400	52 772	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		53 400	6 499 042	0
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		79 034	4 166 478	
Autres titres immobilisés			91 169	
Prêts et autres immobilisations financières			411 612	
TOTAL		79 034	4 669 259	
TOTAL GENERAL		132 434	11 168 301	0

SAS MARNE DISTRIBUTION

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	5 150 619	294 419		5 445 038
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	5 150 619	294 419		5 445 038
TOTAL GENERAL	5 150 619	294 419		5 445 038

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	294 419				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	294 419				
TOTAL GENERAL	294 419				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

SAS MARNE DISTRIBUTION

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			411 612
Autres immobilisations financières	411 612		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	249 868	249 868	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	17 610	17 610	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	5 851 915	5 851 915	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	6 531 005	6 119 393	411 612
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	6 488	6 488		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers	31 128	31 128		
Fournisseurs et comptes rattachés	39 357	39 357		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	413 149	413 149		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	149 013	149 013		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 520	2 520		
Groupe et associés	3 695 187	3 695 187		
Autres dettes	2 212	2 212		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	4 339 053	4 339 053		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

SAS MARNE DISTRIBUTION

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	161 054
Autres créances	23 710
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	184 764

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	138
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 851
Emprunts et dettes financières divers	24 080
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 013
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	180 082

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	60 000	15,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	60 000	15,00

SAS MARNE DISTRIBUTION

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	3 780 508
TOTAL	3 780 508

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	3 780 508
TOTAL	3 780 508

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	3 265 066	640 356
Résultat exceptionnel (et participation)	-90 657	-24 024
Résultat comptable	2 558 077	616 332

SAS MARNE DISTRIBUTION

Engagements financiers et autres informations

Crédit-bail immobilier

	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine	358 794	5 506 206	5 865 000
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL	358 794	5 506 206	5 865 000
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	7 566	116 117	123 683
- à plus d'un an et cinq au plus	68 972	1 058 474	1 127 446
- à plus de cinq ans	282 256	4 331 615	4 613 871
TOTAL	358 794	5 506 206	5 865 000
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans	586 500		586 500
TOTAL	586 500		586 500
Montant pris en charge dans l'exercice			

SAS MARNE DISTRIBUTION

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	966 254
TOTAL	966 254
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

SAS MARNE DISTRIBUTION

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 400
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	5 400

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

SAS BONNEUIL EXPANSION
 1-3 AVE DU BICENTENAIRE 1789/1989
 94380 BONNEUIL SUR MARNE
 CAPITAL : 40 000 EUROS
 SIRET : 45284713000013

SAS MARNE DISTRIBUTION**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 Mars 2022

A l'Assemblée Générale de la société MARNE DISTRIBUTION,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article 20 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Comité Directeur.

SAS MARNE DISTRIBUTION**SAS BONNEUIL EXPANSION****COMITE DIRECTEUR DU 3 OCTOBRE 2012****Personnes concernées**

Monsieur Frédéric BONAPARTE, Président

Madame Natacha BONAPARTE, Directrice Générale

Nature et objet de la convention

Conventions d'assistance administrative, financière et comptable

Modalités

Votre société a conclu une convention d'assistance administrative, financière et comptable avec la société BONNEUIL EXPANSION moyennant un coût annuel de 5 000 € HT. Cette convention est renouvelable par tacite reconduction.

COMITE DIRECTEUR DU 28 SEPTEMBRE 2021**Personnes concernées**

Monsieur Frédéric BONAPARTE, Président

Madame Natacha BONAPARTE, Directrice Générale

PANDIS EXPANSION, représentée par Bernard MATTEI

RUMALDIS, représentée par Stéphane QUERE

Nature et objet de la convention

Crédit-bail immobilier

Modalités

Votre société a conclu un contrat de crédit-bail immobilier d'un montant maximum total de 6 042 000 € HT, d'une durée de quinze ans auprès de CREDIT MUTUEL ESTATE LEASE « chef de file » et ARKEA CREDIT BAIL, pour lequel la société BONNEUIL EXPANSION s'est porté caution solidaire et ce pendant toute la durée du crédit-bail immobilier pour un montant équivalent à la totalité des loyers TTC restants dus par votre société.

Par ailleurs, la société BONNEUIL EXPANSION s'est engagée :

- A ne pas céder ou transmettre de quelle que façon que ce soit la participation qu'elle détient au

SAS MARNE DISTRIBUTION

capital de votre société, ni ne modifie votre forme sociale et ce pendant toute la durée du crédit-bail immobilier qui est conclu entre votre société et CREDIT MUTUEL ESTATE LEASE et ARKEA CREDIT BAIL, sauf accord express du Crédit-bailleur,

- A conserver 99% de détention directe dans votre société pendant toute la durée du crédit-bail immobilier,
- A prendre à bail, avec une durée ferme de 9 ans, les cellules commerciales laissées vacantes au plus tard à la livraison des locaux de telle sorte que les loyers couvrent les loyers du crédit-bail immobilier.

SAS BONNEUIL EXPANSION, SARL BON'VOYAGES, SARL JUSTAUME, SCI TIN'GUI, SARL BONN'IMMO, SARL BONN'DRIVE, SAS BONNEUIL EXPLOITATION, SARL REVE2VELO, SARL SERV'DRIVE, SARL BONN'FLEUR, SAS YERREDIS, SCI IMMO YERRES

COMITE DIRECTEUR DU 30 NOVEMBRE 2020

Personnes concernées

Monsieur Frédéric BONAPARTE, Président

Madame Natacha BONAPARTE, Directrice Générale

Nature et objet de la convention

Convention de trésorerie (dernier Avenant : n°7 autorisé le 30/11/2020)

Modalités

Rémunération au taux de 1 % pour les avances en compte courant consenties ou reçues entre les sociétés du GROUPE dans le cadre de la convention de trésorerie renouvelable chaque année par tacite reconduction.

Les charges et produits financiers de l'exercice s'élèvent à :

	Charges	Produits
BONNEUIL EXPLOITATION		22 966
BONNEUIL EXPANSION	6 851	
YERREDIS		744
	6851	23 710

SAS MARNE DISTRIBUTION

Les soldes des comptes courants sont les suivants au 31 Mars 2022 :

	C/C débiteur	C/C créditeur
BONNEUIL EXPANSION		561 216
BONN DRIVE		
BONNEUIL EXPLOITATION	5 314 762	
YERREDIS	74 803	
TINGUI		424
	5 389 565	561 640

Fait à LYON, le 15 Septembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

COGEPARC

Christian LAURAIN, Associé